



### **Adoption du Budget primitif 2014**

Par décision du Conseil municipal en date du 28 mars 2014, et dans la foulée du renouvellement du Conseil municipal pour la nouvelle mandature, le budget primitif 2014 a été voté comme suit :

#### **Section de Fonctionnement**

Dépenses	266.696€
Recettes	266.696€

#### **Section d'Investissement**

Dépenses	446.291€
Recettes	446.291€

#### **Section de Fonctionnement**

Comme nous vous l'avons indiqué au printemps 2013, la tendance économique visant à augmenter les économies de l'Etat sur les budgets des collectivités se précise début 2014. Elle impacte directement le financement des collectivités locales et des communes.

Si les dotations de l'Etat ont baissé, il en est de même pour les financements des autres partenaires des communes (Conseil Général, Conseil Régional) qui sont de plus en plus difficiles à obtenir voir garantir, puisque ces derniers dépendent également des budgets de l'Etat.

Les dotations de l'état 2013 s'estimaient à 110.000€, elles s'estiment à 76.215€ pour 2014.

Cependant, le Conseil municipal a décidé le maintien des taux d'imposition des administrés pour 2014 : ces derniers ont donc été votés lors du Conseil Municipal du 28 mars 2014 avec une assiette d'imposition directe se portant à 116094€.

S'il est à noter que la dernière augmentation votée par le Conseil Municipal était en 2008, nous espérons encore pouvoir contenir une éventuelle augmentation, dans la mesure du possible.

A ce sujet, je rappelle que les comptes rendus sont publics et accessibles sur notre site Internet. Il vous est possible également de venir les consulter auprès de notre secrétariat, aux heures d'ouverture.

#### **Section d'Investissement**

Vous noterez que cette année 2014 est lourde en investissements prévisionnels. Même si nous n'avons pas de garanties fin avril qu'ils se concrétiseront dans leur ensemble, il est important cependant de les inscrire au budget afin de garantir une enveloppe financière adéquate.

Plusieurs projets sont à l'étude :

##### **1/ Bassin de rétention SUD : budgétisé à 170.000€**

Certains diront que la nécessité d'un tel bassin ne se justifie pas. Il est vrai que par chance, cela fait deux années que nous n'avons pas essuyé d'orages violents, mais ce projet demeure une priorité pour la commune. Les dégâts occasionnés lors de ces épisodes sont encore inscrits dans nos mémoires, et la sécurisation vis-à-vis des inondations dans le centre du village reste notre priorité.

La procédure d'expropriation à l'encontre du propriétaire de la parcelle concernée est en cours mais nous n'avons aucune certitude que cette procédure se finalise suffisamment rapidement pour envisager de démarrer la mise en place du bassin cette année encore.

##### **2/ Travaux de voirie communale : budgétisés à 140.000€**

Le SICTEU prévoyant des travaux à Gingsheim sur 2014/2015, cela pourra induire en parallèle des travaux de voirie à la charge de la Commune.

### **3/ Rénovation de la Salle Polyvalente : budgétisée à 30.000€**

Il est devenu incontournable de procéder en 2014 à une réfection du bâtiment afin de pérenniser ce dernier pour pouvoir continuer de proposer la Salle, aux locations.

La Commune a donc budgétisé un montant de 30.000€ afin de venir garantir une réfection des sols, de la menuiserie des portes de service.

### **4/ Création de l'école intercommunale – SIVU de Wingersheim : budgétisé à 5.000€**

La future école intercommunale qui sera implantée à Wingersheim, projet auquel nous avons adhéré par l'adoption à la création d'un nouveau SIVU, génère pour 2014 des frais d'études.

### **5/ Rénovation des portails de l'école communale de Gingsheim : budgétisé à 3.000€**

S'il est prévu d'adhérer au nouveau regroupement scolaire à Wingersheim, cela ne pourra vraisemblablement pas se faire avant 2016-2017. De ce fait, il est important de garantir la sécurité des élèves fréquentant notre école en rénovant les deux portails à présent complètement détruits.

Une solution de portail en aluminium est à l'étude. Une fois le regroupement scolaire basculé à Wingersheim, les locaux de l'ancienne école pourront être destinés à un usage autre que scolaire.

### **6/ Achat du logiciel comptable E-MAGNUS : budgétisé à 3.000€**

2014 marque un tournant décisif en terme de dématérialisation des données comptables avec une date butoir obligatoire au 01<sup>er</sup> janvier 2015. La commune afin de s'adapter à cette nouvelle évolution réglementaire a donc investi dans la version EMAGNUS, en adéquation avec les autres communes de notre canton.

### **7/ Poteaux à incendie : budgétisés à 6.200€**

Le chantier SDEA, assurant le remplacement de la conduite d'eau principale a aussi provoqué le remplacement de 4 poteaux à incendie. Les précédents, inadaptés en regard des normes actuelles ont donc été remplacés lors de ce même chantier.

Encore une fois, certains investissements cités ci-dessus s'inscrivent au budget 2014 de manière prévisionnelle. Nous sommes tenus d'anticiper ces programmes et il va de soi qu'au gré de l'avancement de leur réalisation, nous serons obligés de faire appel à un emprunt pour la partie Hors taxes (HT) non subventionnable.

Pour finir, je souhaite également vous remercier pour votre participation aux élections municipales. Bien qu'il n'y ait eu qu'une seule liste, le taux de participation enregistré a été au-dessus de la moyenne nationale. Ces moments sont toujours des moments particuliers : après avoir consulté et proposé à six personnes « natives » de notre village les postes de conseillers municipaux, ces dernières n'ont pas souhaité s'engager pour ce mandat à venir. J'ai donc demandé à d'autres personnes que j'estime digne de confiance. Et même si elles ne sont pas « natives » de Gingsheim, la plupart d'entre elles vivent au sein de notre Commune depuis de nombreuses années maintenant et y sont parfaitement intégrées.

L'ensemble de l'équipe municipale vous remercie donc pour la confiance, que vos votes ont ainsi exprimée le dimanche 23 mars 2014. Ce nouveau mandat qui commence en 2014 aura pour but également de soutenir et de promouvoir l'engagement bénévole au sein de notre collectivité car c'est un maillon essentiel sur lequel repose les animations et le fonctionnement des diverses associations.

Le Maire,  
Dominique GROSS